

ETAT DES FRAIS DE MISSION

<input type="checkbox"/> Si Formation ou Concours → Transmettre en RH	<input type="checkbox"/> Autres → Transmettre en Finances
Pièces à fournir : Ordre de mission, pièces justificatives originales : tickets de caisse, factures (ATTENTION les tickets de CB ne sont pas des pièces justificatives)	

Je soussigné(e) Philippe SALMON
 domicilié(e) _____
 atteste m'être rendu(e) à Salm des Maires adresse : _____

Motif : _____ Organisme (1) : _____

Départ le <u>21/11/2023</u>	à _____ h _____	Du domicile - de Bruz (rayer la mention inutile)
Retour le <u>22/11/2023</u>	à _____ h _____	Du domicile - de Bruz (rayer la mention inutile)

A COMPLETER

Transport (Aller/Retour) :

- Véhicule personnel, puissance fiscale : _____ CV
- Numéro d'immatriculation : _____
- Kilomètres effectués (A/R) (2) : _____
- Tarif applicable (3) : _____
- Soit : _____ kms x _____ Euros = _____ Euros

Transport en commun (joindre les justificatifs originaux) :

- SNCF : 1 aller-retour Rennes / _____ = 63 Euros (4)
- Métro : Nbre de billets _____ x _____ € = 11,20 Euros
- Bus : Nbre de billets _____ x _____ € = _____ Euros

Frais Divers (joindre les justificatifs originaux) :

- Frais de stationnement : _____ Euros
- Frais d'autoroute : _____ Euros
- Carburant (5) : _____ Euros

Total : 74,2 Euros

Frais d'hébergement et de repas (joindre des justificatifs originaux) (6) :

Types	Nombre	Coût réel	Montant à rembourser
Nuitées	1	270,88	2,88
Déjeuner	2	40,3	40,3
Dîner	1	27,50	27,50

Total : 70,68 Euros

TOTAL GENERAL : 144,88 Euros

Je soussigné(e) demande le remboursement des frais ci-dessus détaillés et s'élevant à la somme de : <u>144,88</u> € Signature : _____ Bruz le <u>24/11/2023</u>	Validation service RH Signature : _____ Bruz le ___/___/___
Validation service comptabilité - Vérifié et arrêté la somme de : <u>144,88</u> € Signature : _____ Bruz le <u>30/11/2023</u>	Mère-Cécile PINARD, 1 ^{ère} adjointe Signature : _____ Bruz le <u>24/11/2023</u>

En cochant cette case, j'accepte que les informations saisies soient exploitées dans le cadre de la demande de remboursement des frais de mission ci-avant.

- (1) Les frais kilométriques et de repas peuvent parfois être remboursés par le CNFPT (voir convocation). (cf. Charte de la formation Y:\RH\FORMATION\CHARTER DE LA FORMATION)
- (2) Le nombre de kilomètres parcourus sera vérifié sur le site www.viamichelin.fr (trajet le plus court).
Pour les déplacements en journée complète, les distances lieu de travail/lieu de mission et domicile/lieu de mission seront comparées et le trajet le moins coûteux pour la collectivité sera pris en compte.

(3) **Barème tarif applicable :**

Puissance fiscale	< 2000 km
5 CV et moins	0.32 €
6 et 7 CV	0.41 €
8 CV et plus	0.45 €

- (4) Remboursement aux frais réels, sur présentation des ORIGINAUX du ou des billet(s) de train pris au tarif 2^{ème} classe.
- (5) Remboursement pris en charge pour un véhicule de la Ville, lorsque la carte de carburant ne peut être utilisée du fait d'un long trajet.
- (6) Remboursement aux frais réels dans la limite de 17.50 €/repas et 70 €/nuit avec petit déjeuner.
Pour les grandes villes (population > ou égale à 200 000hab) et communes de la métropole du Grand Paris : nuit avec petit déjeuner remboursée au réel dans la limite de 90 €.
Pour Paris : nuit avec petit déjeuner remboursée au réel dans la limite de 110 €.
Pour les élus, le remboursement des repas et des nuitées se fait aux frais réels.



ORDRE DE MISSION

Autorisation de déplacement

Je soussignée, Marie-Cécile PINARD, 1ère Adjointe au Maire, autorise
Philippe SALMON, Maire de Bruz, à se rendre au Congrès des maires

Le 21 et 22 novembre 2023

Fait à Bruz, le 9/11/2023
Marie-Cécile PINARD,
1^{ère} Adjointe à l'Aménagement de la Ville de l'Habitat



CADRE RESERVÉ A L'ÉLU : A REMPLIR AVANT LE DÉPART

Joindre l'État des Frais de Mission et les justificatifs au Service Comptabilité à votre retour

Départ prévu le21..... àH..... - Retour prévu le22..... àH.....

Mode de transport :

S.N.C.F. Véhicule personnel n° d'immatriculation :

Autre (à préciser) :

Fait à Bruz, le...24/11/2023
Signature de l' élu



LE BELLUNE

BAR - HÔTEL - SPA
PARIS

Hotel:

LE BELLUNE PARIS BAR- HOTEL- SPA
35 Boulevard Victor
Paris 75015
France
Tel :
Email :

SIRET : 853 408 722 00025
NAF : APE 5510Z
VAT : FR30 853408722

INVOICE

Folio Type :
Folio No. : 12313
Document No. :
Reprint Count : 1
Page No. : 1 of 2
Electronic Signature : B0322MxsB
Date : 22/11/23
Bill Generation Date : 22/11/23
User ID : D.GARIBAL@BELUNE

Client:

Mr. Philippe Salmon
France

SIRET :
NAF :
VAT :

Membership No. :
Company Name :
Account No. :
Group Code :

Room No. : 0708
Arrival : 21/11/23
Departure : 22/11/23
Conf. No. : 152864441
Cashier No. : 27

Date	Text	Unit Price	Qty	Net Amt	Tax Rate	Tax Amt	Charges EUR	Credits EUR
21/11/23	Transfert Deposit							268.00
21/11/23	Forfait Hébergement	243.64		243.64		24.36	268.00	
21/11/23	Taxe de Séjour	2.88		2.88	0%		2.88	
22/11/23	Visa XXXXXXXXXXXX 9311 XX/XX							2.88

Total 270.88 270.88 270.88 270.88

Balance 0.00 EUR 0.00 EUR
Total incl. vat 270.88 EUR 270.88 EUR
Net Amount 246.52 EUR 243.64 EUR

TVA 10% 24.36 EUR 24.36 EUR

Merchant ID

Credit Card #

XXXXXXXXXXXX9311

LE BELLUNE

BAR - HÔTEL - SPA

PARIS

Hotel:

LE BELLUNE PARIS BAR- HOTEL- SPA

35 Boulevard Victor

Paris 75015

France

Tel :

Email :

SIRET : 853 408 722 00025

NAF : APE 5510Z

VAT : FR30 853408722

INVOICE

Folio Type :

Folio No. : 12313

Document No. :

Reprint Count : 1

Page No. : 2 of 2

Electronic Signature : B0322MxsB

Date : 22/1 1/23

Bill Generation Date : 22/1 1/23

User ID : D.GARIBAL@BELUNE

Client:

Mr. Philippe Salmon

France

SIRET :

NAF :

VAT :

Membership No. :

Company Name :

Account No. :

Group Code :

Room No. : 0708

Arrival : 21/1 1/23

Departure : 22/1 1/23

Conf. No. : 152864441

Cashier No. : 27

Transaction ID 14339418

Approval Code 307271

Approval Amount 2.88

Credit Card Expiry XX/XX

Capture Method Manual

Transaction Amount 2.88

We thank you for your interest in our property and look forward to welcoming you again soon.



MERCREDI 22 NOVEMBRE 2023

18h43 ● **PARIS MONT 1 ET 2**
TGV INOUI 8739 - 2^e CLASSE

1h42

20h25 ● **RENNES**

Voiture **15** Place **111**
Duo Côte À Côte Haut



Dossier voyage : **QJIRSA**

Nom : **SALMON**

Prénom : **Philippe**

Voyageur : **Adulte**

Référence client : 0029090168161084616

N° e-billet : 106464351

Prix : 63,00 EUR

Acheté sur **sncfconnect**



PRÊTS ? EMBARQUEZ !

- Je télécharge mon billet sur mon smartphone ou je l'imprime.
- Je prends ma pièce d'identité (originale et valide) et ma carte de réduction ou abonnement en cas de contrôle à quai et/ou à bord.
- Je pense à étiqueter mes bagages, c'est obligatoire. Il ne doit pas dépasser 130x90cm.
- Je me présente à l'embarquement jusqu'à 2 min avant le départ. Passé ce délai, l'accès au train me sera interdit.
- Je range mon bagage cabine sous mon siège ou au-dessus une fois à bord. Pour mes autres bagages : à l'entrée ou au centre de la voiture.

BON À SAVOIR

Comment utiliser votre billet ?

Votre billet est nominatif, personnel, incessible, valable uniquement sur le train, la date, la classe et le parcours désignés. À télécharger sur l'appli SNCF Connect ou à imprimer chez vous ou en gare.

Un contre-temps ? Besoin de modifier votre billet ?

> TGV INOUI 8739

SECONDE - JR11

Billet échangeable (ajustement au tarif en vigueur) et remboursable uniquement avant départ : 19 € de frais dès 6 jours avant départ. Dès 30 min avant départ, billet échangeable 2 fois max (même jour, même trajet) et non remboursable après 1 échange.

Plus d'infos sur la modification de votre billet sur SNCF Connect, ou en gare, en boutique, par téléphone au 36 35 (service gratuit + prix d'un appel local).

Quelle garantie en cas de retard ?

Vous bénéficiez de la Garantie G30 sur TGV INOUI et INTERCITÉS. Faites votre demande sur tout-oui.sncf.com.

RIP LES VANNES SUR LES SANDWICHS SNCF

LE BAR DES PRODUITS GOURMANDS ET UNE DÉMARCHE PLUS RESPONSABLE* ET -15% AVEC LA CARTE AVANTAGE

*Carte Avantage Adulte et Famille : réduction valable pour le titulaire de la carte et son accompagnateur (plus de 12 ans). Carte Avantage Senior et Jeune : réduction valable pour le titulaire de la carte. Offre non applicable sur les trains TGV Lyria et TGV INOUI France -> Italie et Espagne. TGV INOUI est une marque enregistrée de SNCF Voyageurs. Tous droits de reproduction réservés. SNCF Voyageurs - SA au capital social de 157 789 960 €, inscrite au RCS de Bobigny sous le numéro 519 037 584 - 4, rue André Campra CS 20012 - 93212 Saint Denis. LH0423 ROSA PARIS

À bord, restez connecté !

Sélectionnez le réseau **_SNCF_WIFI_INOUI**

Découvrez le Portail TGV INOUI et ses services à l'adresse <https://wifi.sncf>

